AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mary Love, veuve de Albert Powlless.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 94,137—Division B—Attendu que Martha Williams, veuve de Alexander Peters, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Mary Love, veuve de Albert Powlless décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est en peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary L. Childress, veuve de Dennis Bernard Haggerty, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — John P. Sullivan, Arthur Landry, avocats.
17 sept—17 21 26

Succession de Mary Rice, veuve de George W. Butler.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 94,558—Division B—Attendu que William Doell a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mary Rice, veuve de George W. Butler, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier — E M. Stafford, avocat. 21 sept—21 25 30

Succession de Dennis Bernard Haggerty.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 94,277—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est en peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary L. Childress, veuve de Dennis Bernard Haggerty, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — John P. Sullivan, Arthur Landry, avocats.
17 sept—17 21 26

Succession de Joseph Bimstock.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 94,099—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en est en peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par George Muth et Adam F. Kaufmann, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—W. F Brewer, avocat.
14 sept—14 18 23

Succession de Patrick J. Ryan et Annie Ryan, son épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 94 522—Division A—Attendu que Mlle Johanna Ryan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administrateur ad hoc dans la succession de feus Patrick J. Ryan et Annie Ryan, son épouse, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. — Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—Henry G. Hollander, avocat.
15 sept—15 19 24

Succession de Celestine Pastor Lewis.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 94,125—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en est en peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Lovin, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Jos. Loubschaleuger, avocat.
14 sept—14 18 23

VENTES A L'ENCAN

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE

Meubles de Bureau, Installations Electriques, Tableau Eventuelle Electrique, 45 Chaises, "Filing Cabinets," 3 Remington Typewriters, etc.

Etat de la Louisiane vs People's Fire Insurance Company.

No 92 291—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR CHARLES A. TESSIER, Executeur, Bureau 134 rue Carondelet.

JEUDI, le 29 septembre 1910,

A 11 heures A M., sur les lieux,

315 RUE CARONDELET (1er Etage),

IL sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé du 17 septembre 1910, par l'Hon. F. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Un lot de meubles de bureau et installations, le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

T. W. DANZIGER,
Liquidateur.

18 sept—18 20 25 29

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jeudi le 20 octobre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, cette ville.

Succession de Mme Anna Hoefeld, épouse de E Ferdinand Koelle.

No 94,285—Cour Civile de District

Conformément à un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District, rendu dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, le 12 septembre 1910, je vendrai à l'heure et à l'endroit décrits comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot No 754, borné par les rues Allen, Derbigny, Nouvelle-Orléans et l'avenue Claiborne, désigné par la lettre "S" sur un plan de Edgar Pilié, voyer, daté du 15 août 1910, d'après ledit plan ledit lot "S" commence à une distance de 28 pieds, 3 pouces et 6 lignes de l'encoignure des rues Allen et Derbigny et mesurant 31 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Allen sur une profondeur sur ladite ligne le plus près de la rue Derbigny le divisant du lot "R" de 90 pieds, 11 pouces et 4 lignes et d'une profondeur sur l'autre ligne de côté le plus près de l'avenue Claiborne de 90 pieds, 9 pouces et 1 ligne et d'un largeur sur la ligne du fond de 31 pieds 8 pouces et 2 lignes.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer ce dessus et en plus du montant de son enchère les taxes pour l'année courante, et payer pour l'acte de vente pardevant Bus. Ronen, notaire, et déposer 10 0/0 du montant de l'adjudication avec

GEO. ST-PAUL,
Encanteur,
No 301 Commonwealth Bank Bldg.
18 sept—18 25—oct 2 9 16 30

E. A. ANDRIEU

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières,

Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange
P.O. Boite 112. Nouvelle Orléans, La

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Cinquième District.

Portant le No municipal 210 rue Newton.

Crescent City Building and Homestead Association vs Mme Louise Schild.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 94 509—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 octobre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Cinquième District de cette ville dans l'Ilet No 153, borné par les rues Newton, River, Homer et Brooklyn, désigné par le No 6 et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Newton sur cent vingt-huit pieds en profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.

Carl C. Friedrichs, avocat pour la demanderesse
23 sept—23 30—oct 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété améliorée de valeur du Quatrième District,

Formant le coin des rues St Thomas et Toledano (dans l'Ilot borné par les rues Pleasant et Tchoupitoulas).

Henry Seidel vs Thos. J. Hopper.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 94,438—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 octobre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet No 17, borné par les rues Tchoupitoulas, Toledano, Pleasant et St-Thomas, ledit morceau ou portion de terre est la partie de façade du lot désigné par le numéro Sept dudit ilet, sur un plan dressé par B. Baisses, voyer, le 24 juillet 1842, et mesurant vingt-neuf pieds deux et demi pouces de face à la rue St Thomas sur une profondeur de soixante-six pieds deux pouces de face à la rue Toledano.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
W. F. Brewer, avocat pour le demandeur.
23 sept—23 30—oct 7 14 21 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Portant le No municipal 3207 rue Ste Anne entre la rue Bayou St-Jean et l'avenue Hagan.

The Saving's and Homestead Assn vs Frederick Chateau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 94,505. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 octobre 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet désigné par le numéro 462, et borné par les rues Ste Anne Dumaine et Bayou St-Jean et l'avenue Hagan, lequel dit lot est désigné par le No 28 sur un devis annexé à un acte passé pardevant G. Morel, ancien notaire en cette ville, daté du 15 décembre 1892, et d'après lequel devra ledit lot mesurer trente pieds de face à la rue Ste-Anne sur une profondeur entre lignes parallèles de cent pieds, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Henry McCall, avocat pour la demanderesse.
22 sept—22 28—oct 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District,

Portant le No Municipal 204 rue Sud Claiborne entre les rues Commune et Gasquet.

Suburban Building and Loan Association vs Veuve Leo C. Perez, et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 94,468 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 octobre 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Claiborne, Commune, Robert et en Gasquet désigné comme lot No Deux, mesurant vingt pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue Claiborne, cinquante-cent pieds, cent pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne du lot No Trois; trente-six pieds un pouce de profondeur sur la ligne du lot No Un; de là à angle droit trente pieds cinq pouces vers la rue Gasquet, de là à angle droit vingt-un pieds, six pouces et quatre lignes à la ligne du fond, sur laquelle il y a une largeur de vingt-trois pieds, huit pouces et quatre lignes, le tout d'après un plan fait par J. A. D'Hemecourt, le 29 mars 1867, et formant partie des lots originaux Nos Trois et Quatre de l'Ilot No 16 sur un plan dressé par Joseph Pilié le 1er mai 1840.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Jerome Montos, avocat pour les demandeurs.
16 sept—16 23 30—oct 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Cinquième District.

Portant le No municipal 926 rue Thayer.

Clara Bauchamp, épouse et als vs Feliciana Levy et als.

DIX HUITIEME COUR JUDICIAIRE de District, paroisse de Lafayette — No 4,966— En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Dix-huitième Cour Judiciaire de District, Paroisse Lafayette, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 octobre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot ou portion de terre dans le Cinquième District de la Nouvelle-Orléans, paroisse d'Orléans, Louisiane, désigné comme la moitié du lot original No Deux, de l'Ilot Trois, maintenant Quarante-trois, borné par les avenues Pacific et Elmira, les rues Patterson et Thayer, mesurant vingt-sept pieds, six pouces à la rue Thayer, sur environ cent six pieds de profondeur et devant être pris du fond dudit lot original No Deux faisant face à la rue Patterson et s'étendant au travers du dit lot.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Jerome Montos, avocat pour les demandeurs.
16 sept—16 23 30—oct 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Cinquième District,

Portant le No municipal 1026 rue Ste Anne, entre les rues Claiborne et Derbigny.

Succession de Mme Anna Hoefeld, épouse de E Ferdinand Koelle.

No 94,285—Cour Civile de District

Conformément à un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District, rendu dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, le 12 septembre 1910, je vendrai à l'heure et à l'endroit décrits comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot No 754, borné par les rues Allen, Derbigny, Nouvelle-Orléans et l'avenue Claiborne, désigné par la lettre "S" sur un plan de Edgar Pilié, voyer, daté du 15 août 1910, d'après ledit plan ledit lot "S" commence à une distance de 28 pieds, 3 pouces et 6 lignes de l'encoignure des rues Allen et Derbigny et mesurant 31 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Allen sur une profondeur sur ladite ligne le plus près de la rue Derbigny le divisant du lot "R" de 90 pieds, 11 pouces et 4 lignes et d'une profondeur sur l'autre ligne de côté le plus près de l'avenue Claiborne de 90 pieds, 9 pouces et 1 ligne et d'un largeur sur la ligne du fond de 31 pieds 8 pouces et 2 lignes.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer ce dessus et en plus du montant de son enchère les taxes pour l'année courante, et payer pour l'acte de vente pardevant Bus. Ronen, notaire, et déposer 10 0/0 du montant de l'adjudication avec

GEO. ST-PAUL,
Encanteur,
No 301 Commonwealth Bank Bldg.
18 sept—18 25—oct 2 9 16 30

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'un lot de terre de valeur du Sixième District,

Formant l'encoignure des rues Jéna et Roman (dans l'Ilet borné par la rue Prieur et l'avenue Napoléon).

James T. Montgomery vs Salvatore D'Angelo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 94,260 — En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre Union et Gravier dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 20 octobre 1910, à midi, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits voies, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet No 719, borné par les rues Jéna, Roman, Prieur et Lavenue Napoléon, désigné par le numéro vingt, sur un plan dressé par H. W. W. Reynolds député voyer de ville, daté le 1er mai 1897, et annexé à un acte passé pardevant E. J. Barnett, notaire le 10 janvier 1895; d'après lequel plan le dit lot mesure trente pieds, six pouces et cinq lignes de face sur la rue Jéna par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles, et forme le coin des rues Jéna et Roman.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Geo. Montgomery, avocat pour le demandeur.
16 sept—16 23 30—oct 7 14 19 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante par le Shérif Civil

—D'UNE—

Propriété Améliorée de Très Grande Valeur du Deuxième District,

Centralement Située,

Formant le Coin Sud-Ouest des rues Bourbon et Iberville

(Ilet borné par les rues Cadal et Dauphine).

Edward P. Cousin vs William G. Tebault.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 94 183 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 octobre 1910, à midi, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, l'Ilot No 67, borné par les rues Bourbon, Canal, Dauphine et Iberville, mesurant d'après un devis annexé à un acte passé pardevant E. G. Gottschalk, ancien notaire en cette paroisse, de la date du 26 avril 1867, quarante-deux pieds dix pouces de face à la rue Bourbon par une profondeur et façade à la rue Iberville (desquelles il forme le coin) de cinquante-quatre pieds trois pouces quatre lignes: trente-cinq pieds quatre pouces de profondeur sur la côté vers la rue du Canal: de là s'étendant au pied quatre pouces sur une ligne vers la dernière rue et parallèle à la rue Bourbon; de là dix-huit pieds onze pouces quatre lignes à la ligne du fond presque parallèle à la rue du Canal et quarante-trois pieds huit pouces plus ou moins en largeur sur la ligne du fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—

1° L'acquéreur doit payer comptant un montant suffisant pour payer la réclamation du demandeur maintenant due, étant le montant du principal et intérêts dus et devenus sur quatre billets dus depuis longtemps de $4,277.50 chacun ou $17,110 en tout avec 5 0/0 d'intérêt par an ou 4,277.50 de coin du 5 juillet 1909 jusqu'au paiement et un intérêt semblable sur $12,832.50 de coin du 5 juillet 1910 jusqu'à paiement, ensemble avec tous les frais et charges du procès et vente, quatre pour cent des frais de l'acte de vente, les taxes sur ladite propriété (s'il y en a dus) et 5 0/0 d'honoraires d'avocat sur tout le montant du principal et intérêts sur les billets longtemps dus, ainsi que sur les billets non encore arrivés à maturité de $4,277.50 décrits ci-après.

2° L'acquéreur devant assumer (du montant de son enchère) le paiement du billet non encore arrivé à maturité de $4,277.50, daté du 5 juillet 1906, payable 6 ans après date avec intérêt au taux de 5 0/0 par an du 5 juillet 1909 jusqu'au paiement. (L'intérêt la dessus après la vente étant assumé par l'acquéreur.) Ledit billet étant garanti par hypothèque du vendeur sur ladite propriété et couvrante avec la réclamation du demandeur, d'après un acte passé pardevant E. L. Weil, notaire, le 5 juillet 1905. (Livre d'hypothèques 815, folio 326).

L'acquéreur devant assumer toutes les obligations et stipulations comme il est démontré dans l'acte de vente original et hypothécaire.

3° L'acquéreur devant payer la balance du prix de l'adjudication (s'il y en a) au comptant.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
McCloskey & Benedict et Frank W. Hart, avocats pour le demandeur.
2 sept—2 3 9 16 23 30—oct 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Quatrième District,

Textonia Bank & Trust Co., Commissaires Liquidateurs, The Keystone Life Ins. Co. vs J. Vic. Leclerc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 94 309 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 29 septembre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilot No 452 borné par les rues Deuxième, Troisième, Sud Galvez et Sud Mire, désignés par les lettres C et F sur un plan de C. Uness Lewis, député voyer de ville, daté du 20 janvier 1906, une copie duquel est annexée à un acte de vente passé pardevant John G. Eustis notaire le 20 octobre 1906, de la Quakers' Realty Company, Limited, à Jules Le Blanc Jr, et d'après ledit devis le lot F mesure trente pieds de face à la rue Sud Mire sur une profondeur de cent quatre pieds, et le lot C mesure trente pieds de face à la rue Sud Galvez sur une profondeur de cent quatre pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Dart, Kernan & Dart, avocats pour les demandeurs.
26 sept—26—sept 2 9 16 23 26 29

AVIS AUX CREANCIERS.

Succession ex rel A. Britsin vs la ville de la Nouvelle-Orléans.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 14,606—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers du Bureau de la Police Mortuaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en est en peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par L. A. Hubert, receveur de ce Bureau ne soit pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
16 sept—16 20 23

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Dans la rue Calhoun, dans l'Ilet borné par les rues Prytanée et Pitt et l'avenue Henry Clay.

Fidelity Mortgage & Title Co. Mme A. M Halliday, subrogée vs Brandt V. B. Dixon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 93 198—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 27 octobre 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois lots et demi de terre, situés dans l'Ilet No 51 Bartheville borné par les rues Prytanée Calhoun Pitt et l'avenue Henry Clay, dés gnés comme lots 15, 16, 17 et 1/2 et 18 con igu au lot 17 d'après un devis de H. W. W. Reynolds, voyer, daté du 5 avril 1892, mesurant comme suit: les lots 15, 16 et 17 mesurant chacun vingt-huit (28) pieds onze (11) pouces et une et demie (1 1/2) lignes de face à la rue Calhoun, la même largeur dans le fond, sur les profondeurs suivantes le lot 15 ayant une profondeur sur la ligne le divisant du lot 14 de cent trente (130) pieds dix (10) pouces et un quart (1/4) de ligne, cent trente (130) pieds six (6) pouces et une (1) ligne sur la ligne le divisant du lot, 15 et cent trente (130) pieds deux (2) pouces et une ligne trois quarts (1 3/4) sur la ligne le divisant du lot 17. Le lot 17 ayant une profondeur de cent trente (130) pieds deux (2) pouces et une ligne trois quarts (1 3/4) sur une ligne le divisant du lot 16 et cent vingt-neuf (129) pieds dix (10) pouces et deux (2) lignes sur la ligne le divisant du lot 18. Et la moitié du lot 18 mesurant quatorze (14) pieds cinq (5) pouces et quatre et trois quarts (4 3/4) de lignes de face sur la rue Calhoun, la même largeur dans le fond et d'une profondeur de cent vingt-neuf (129) pied dix (10) pouces et deux et demie (2 1/2) lignes sur la ligne du lot 17, et cent vingt neuf (129) pieds huit (8) pouces et deux cinq-huitièmes (2 5/8) de lignes sur l'autre ligne de côté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur au moment de l'adjudicat on devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Frank E. Reinold, avocat pour la demanderesse.
23 sept—23 30—oct 7 14 21 26 27

VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Vve Emma Adeline O'Bourd.

No 56,923—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

Résidence Double à Deux Etages

BIEN SITUEE,

Nos 1527-31 Rue Antoine,

Près de l'Avenue St-Charles

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd — Leonard L. Stern, Encanteur—MARDI, le 27 septembre 1910, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 23 août 1910, par l'Hon R. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certaine portion de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Annunciation, Prytanée, Foucher et l'avenue St Charles. Ladite portion de terre mesurant 48 pieds de face, plus ou moins, à la rue Antoine sur une profondeur de 125 pieds, étant une portion de la propriété acquise par Mgr E. A. O'Dowd de la succession de son défunt mari Joseph O'Dowd, par jugements de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 6 juin 1874 et 15 décembre 1877 le premier jugement enregistré dans le livre des transferts transcrit de Jefferson, 133, folio 192 et d'un deuxième jugement enregistré dans le livre des transferts 104 folio 297.

Les améliorations comprennent une résidence double à deux étages, ayant 6 chambres, galleries, vestibule de chaque côté et est connue par les Nos Municipaux 1527-31 rue Antoine.

Conditions—Un tiers en plus comptant, balance, s'il y en a, en un, deux et trois ans à l'option de l'acquéreur, que la portion du crédit de ladite vente soit démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé en blanc, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le *Pacte de non Alienando* toutes les clauses usuelles de sécurité et 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès; ladite propriété devant être tenue assurée aux frais de l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur du billet. L'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété pour l'année 1910 et les frais de terrain certificats. Les loyers devant appartenir à la succession jusqu'à la date de l'acte de vente. L'acte de vente pardevant Wynne G. Rogers, notaire, aux frais de l'acquéreur; dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd.,
322 rue Baronne.

Tibbs et Rogers, H. W. Cooper, avocats pour le demandeur.
24 sept—25 28—sept 4 11 18 25 27

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Cusimano-Tujague and Co. vs Joseph Valenti.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 44,750—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en face de la porte de la Maison de Cour, Nos 320 et 322 Passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, VENDREDI, le 21 octobre 1910, à midi, la propriété ci après décrite, à savoir:

Une moitié d'intérêt indivis dans et à un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, désigné comme lot No 4, dans l'Ilot No 403 (quatre cent trois) borné par les rues Troisième, Quatrième, Willow et Claiborne, mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue Troisième sur cent vingt-sept de profondeur entre lignes parallèles, et est à une distance de quatre-vingt-huit pieds six pouces de la rue Claiborne. Acquis de Harry S. Gorman le 16me jour de février 1909.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée

Conditions—Comptant.

W. J. BRADY,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
Ph. J. Peterna, avocat pour les demandeurs.
20 sept—20 25—oct 2 9 16 21

L'ABEILLE
DE LA
Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.